

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

Présents : Joël VINCENT, Sylvie ROSEN, Claude LUNA, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Yohann SADARGUES, Bruno BARRE, Fred CILLER, Thierry EUZIERE, Marie MARTINEZ, Pascale MERCIER, Marie-Ange PARERE, Martine PLOYE, David WILLIAMS.

Absents représentés : Mathieu BOUE, Nathalie BUSSI, Pascale CHANIAL, Denise CLARION, Elian SALANCON.

Projet « Clos du Marché »

Compromis de vente : Le Conseil municipal accepte l'avenant au compromis de vente concernant la cession des parcelles communales à la société « Terres du Soleil » en vue de la construction du « Clos du Marché ». Celui-ci arrête la nouvelle date de réalisation de la vente au 31 janvier 2016, précise les superficies des parcelles à vendre pour un total de 3 675 m² et ajuste le prix, porté à 434 416,83€.

Vente des parcelles: Le Conseil approuve la vente de parcelles communales à la société « Terres du Soleil » pour la construction de logements conformément au compromis de vente. Il s'agit de la parcelle AH 216 et de la parcelle AH 46 diminuée de la partie A apparaissant sur le document d'arpentage. Le montant de la vente est de 434 416,83€. Le Maire est autorisé à signer les documents se rapportant à cette vente.

Remboursement du prêt CDC: Le Conseil décide de rembourser à la Caisse des Dépôts et Consignations le prêt ayant permis l'acquisition des parcelles AH 216 et AH 46 dès la vente réalisée. Ce prêt se montait à 407 296€ auquel il conviendra d'ajouter l'indemnité de remboursement anticipé.